

**TARIFS DE LA REDEVANCE INCITATIVE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

<b>Volume du bac</b>	<b>Dotation ménages en résidence principale - (dotation libre pour résidences secondaires)</b>	<b>Tarification des usagers collectés 1 fois tous les 15 jours en ordures ménagères (ménages + immeubles et professionnels, administrations, bâtiments communaux) = C0,5*</b>	<b>Tarification des usagers collectés 1 fois toutes les semaines en ordures ménagères (professionnels, administrations, bâtiments communaux &amp; immeubles - dotation libre selon les besoins) = C1*</b>
140 litres	1-2 personnes	Abonnement 140 litres	Abonnement 140 litres
240 litres	3-4 personnes	Abonnement 240 litres	Abonnement 240 litres
340 litres	5 personnes et plus	Abonnement 340 litres	Abonnement 340 litres
750 litres	Immeuble/professionnels	Abonnement 750 litres	Abonnement 750 litres
Colonne	Selon contraintes	Abonnement Apport Volontaire	
Service supplémentaire	-	Sans objet	Forfait 2 collectes par semaine (=C2*) Forfait 3 collectes par semaine en saison (=C1/C3*)
	-	Forfait supplémentaire 10 dépôts	Forfait supplémentaire 40 dépôts

\*C0,5 = collecte ordures ménagères tous les 15 jours

C1 = collecte ordures ménagères toutes les semaines

C2 = collecte ordures ménagères 2 fois par semaine

C1/C3 = collecte ordures ménagères jusqu'à 3 fois par semaine du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

La description de la grille des tarifs unitaires est la suivante :

<b>Volume du bac</b>	<b>Tarification usagers collectés</b>
140 litres	Tarif unitaire pour une levée bac 140 litres
240 litres	Tarif unitaire pour une levée bac 240 litres
340 litres	Tarif unitaire pour une levée bac 340 litres
750 litres	Tarif unitaire pour une levée bac 750 litres
Colonne	Tarif unitaire pour dépôt colonne apport volontaire
Déchèteries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tarif par passage</li> <li>• Tarif à la tonne</li> </ul>

La grille des abonnements (en € net) pour l'ensemble des usagers de Lamballe Terre & Mer est la suivante :

Abonnement	Forfait annuel inclus dans l'abonnement	Tarifification usagers collectés en C0,5	Tarifification usagers collectés en C1
Colonne d'apport volontaire	52 dépôts/12 accès en déchèteries	201,72 €	201,72 €
Bac 140 litres	12 levées/12 accès en déchèteries ou 5 levées/17 dépôts/12 accès en déchèteries*	185,36 €	275,20 €
Bac 240 litres		253,00 €	357,92 €
Bac 340 litres		319,44 €	441,96 €
Bac 750 litres		594,64 €	785,84 €

\* : uniquement pour les foyers des communes « station classée tourisme »

La grille des tarifs unitaires (en € net) pour l'ensemble des usagers de Lamballe Terre & Mer est la suivante :

Tarif unitaire (au-delà de l'abonnement)	En € net
Colonne d'apport volontaire	1,19 €/accès
Bac 140 litres	2,77 €/levée
Bac 240 litres	4,75 €/levée
Bac 340 litres	6,73 €/levée
Bac 750 litres	14,86 €/levée
Passage en déchèterie	9,35 €/passage
Tonne de déchets déposés en déchèterie	46,64 €/tonne

La grille des services supplémentaires (en € net) pour l'ensemble des usagers de Lamballe Terre & Mer est la suivante :

Service supplémentaire	En € net
Forfait annuel de 10 dépôts supplémentaires (uniquement pour les particuliers)	23,32 € par an le forfait
Forfait annuel de 40 dépôts supplémentaires (uniquement pour les professionnels)	59,40 € par an le forfait
1 Collecte supplémentaire hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles toute l'année (uniquement pour les professionnels de Lamballe Armor, hors secteur Planguenoual)	349,80 € par an la collecte hebdomadaire supplémentaire
2 Collectes supplémentaires hebdomadaires du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre des ordures ménagères résiduelles (uniquement pour les professionnels des communes de Pléneuf-Val-André, Erquy, Plurien, Saint-Alban et Lamballe-Armor (secteur Planguenoual))	466,40 € par an pour les deux collectes hebdomadaires supplémentaires

En cas de perte de badge d'accès, de clef d'accès à un bac verrouillé ou d'une carte d'accès en déchèteries, le remplacement du badge, de la clef ou de la carte d'accès sera facturé 15,00 €.

En cas de dotation supplémentaire pour un même foyer à partir d'un troisième badge d'accès ou d'une troisième clef d'accès à un bac verrouillé, cette dotation supplémentaire sera facturée 15,00 € par an par unité dotée.